



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 34°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



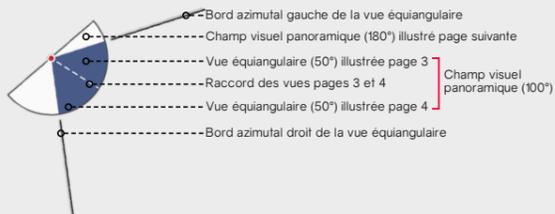
TPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Beauvoir	Depuis le centre de Beauvoir, la trame bâtie et la végétation environnante masquent les éoliennes du projet.	> Absence de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 95m | 110m | 150m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 (2,7km)
 Éolienne la plus éloignée : E4 (3,5km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien refusé
- Projet éolien de la Cense

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.2

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

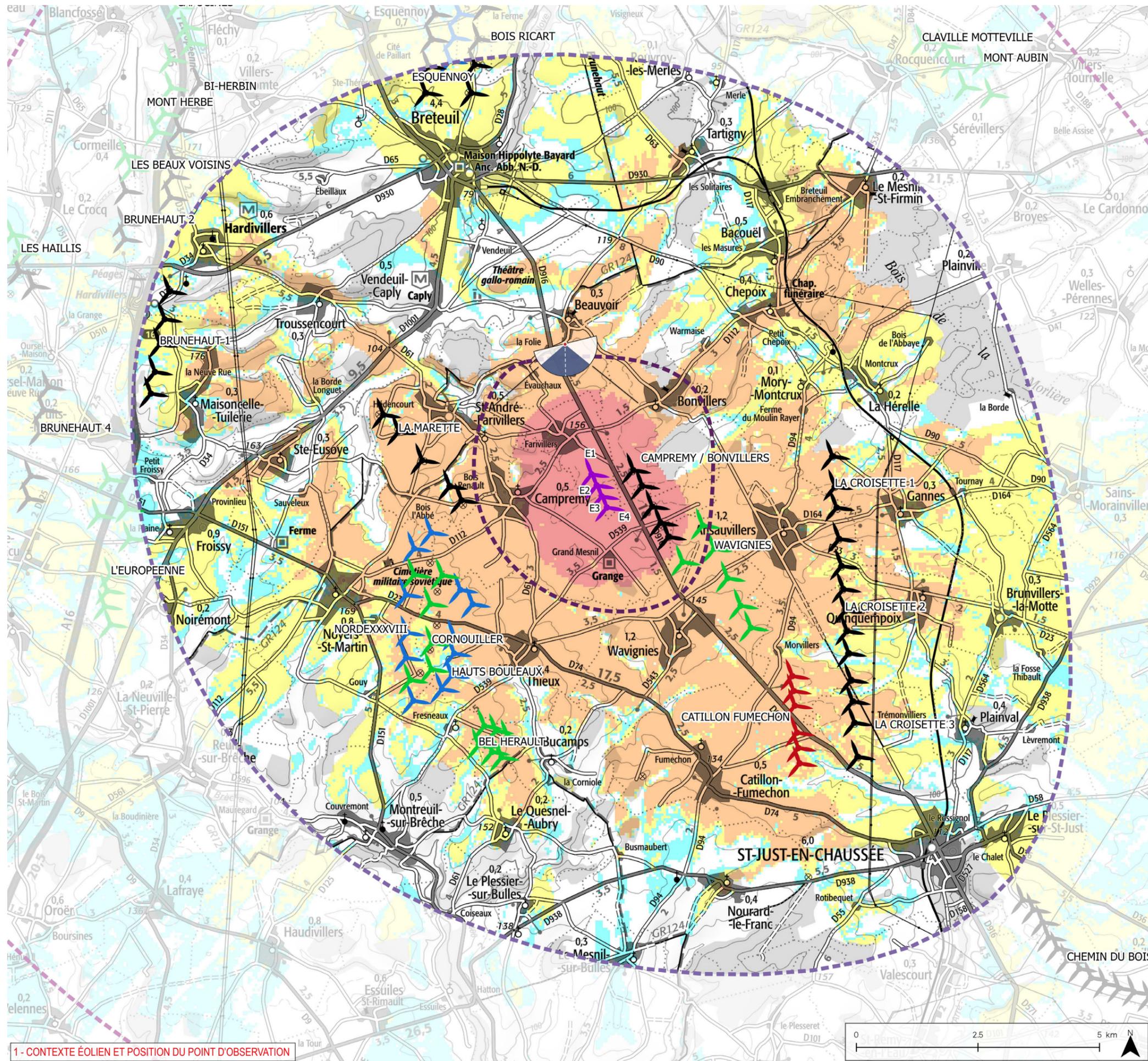
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



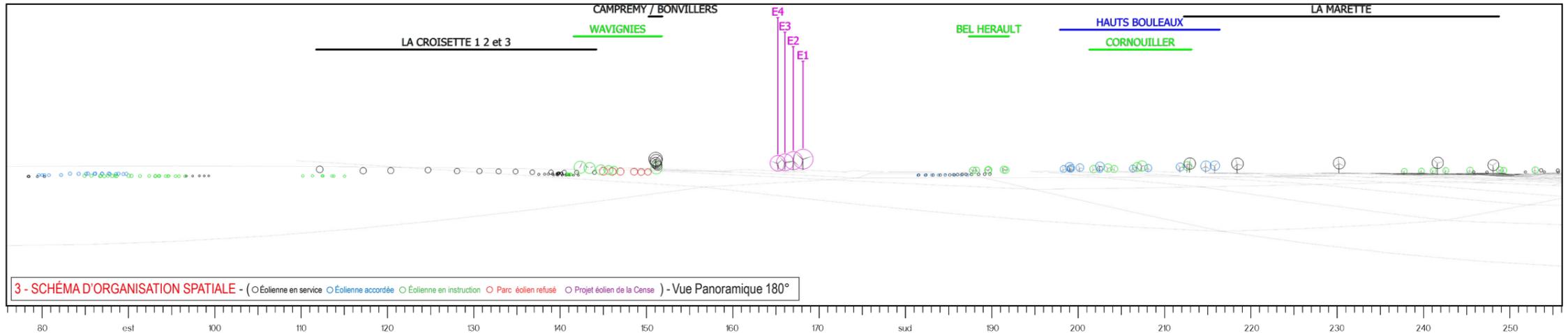
1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

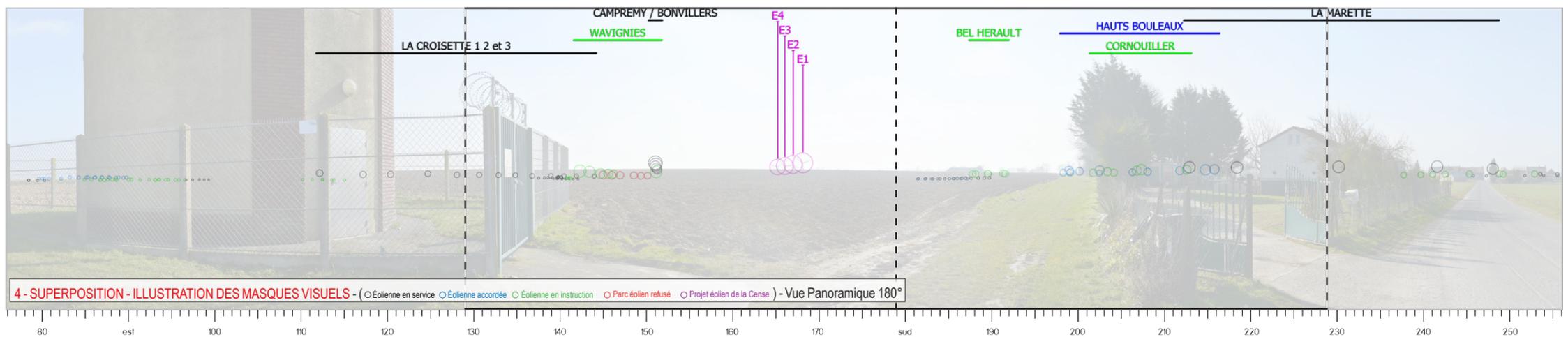
Identifiant : 039
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 651252, 6944665, 159,4
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2019 13:46
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000
 Assemblage panoramique : Cylindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



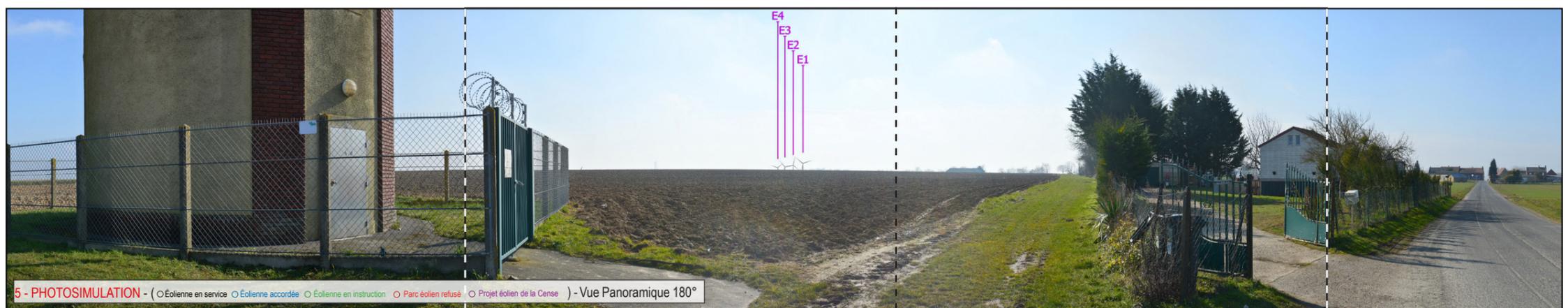
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



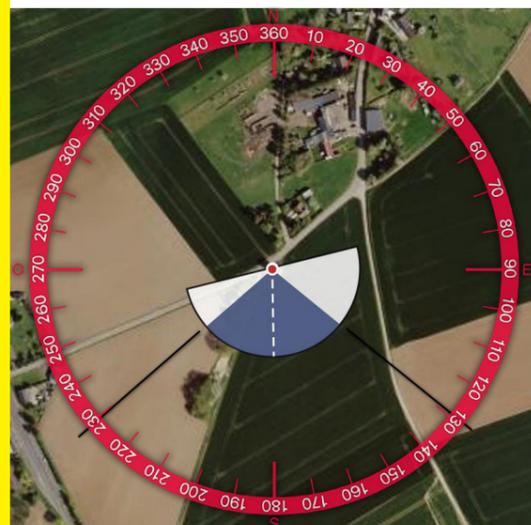
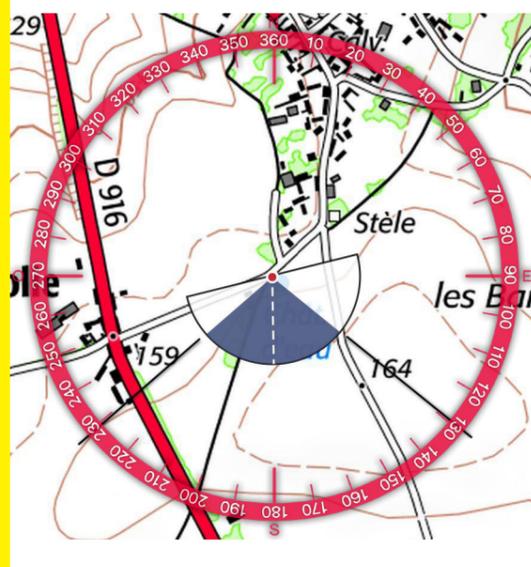
3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○ Parc éolien refusé ○ Projet éolien de la Cense) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○ Parc éolien refusé ○ Projet éolien de la Cense) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○ Parc éolien refusé ○ Projet éolien de la Cense) - Vue Panoramique 180°



- Contenu de la page ajouté ou modifié suite aux demandes de compléments -



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 34°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

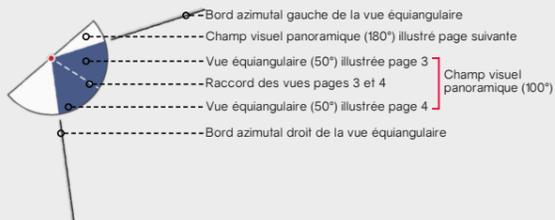
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE Campremy-Bonvillers	Le parc de la Cense renforce la présence du motif éolien. La hauteur apparente des éoliennes sont proches de celles du parc de Campremy-Bonvillers. A l'instar de ce dernier, le chevauchement des rotors crée un deuxième point d'appel visuel. Toutefois, la géométrie d'implantation et les interdistances sont plus espacées. Les chevauchements observés sur le parc existant de Campremy-Bonvillers demeurent plus prégnants et impactants.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien > Point d'appel perturbateur 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	GR 124	Le regroupement des éoliennes crée un point d'appel visuel depuis ce sentier. Il y a une modification sensible du paysage observé.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange sud de Beauvoir	Depuis la frange sud de Beauvoir, les éoliennes sont tronquées par le relief. Le parc de la Cense s'inscrit dans un paysage très ouvert. L'insertion du projet renforce la présence du motif éolien et constitue un élément d'interaction visuelle important pour les riverains.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Interférence visuelle 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 95m | 110m | 150m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 (2,6km)
 Éolienne la plus éloignée : E4 (3,3km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien refusé
- Projet éolien de la Cense

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.2

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

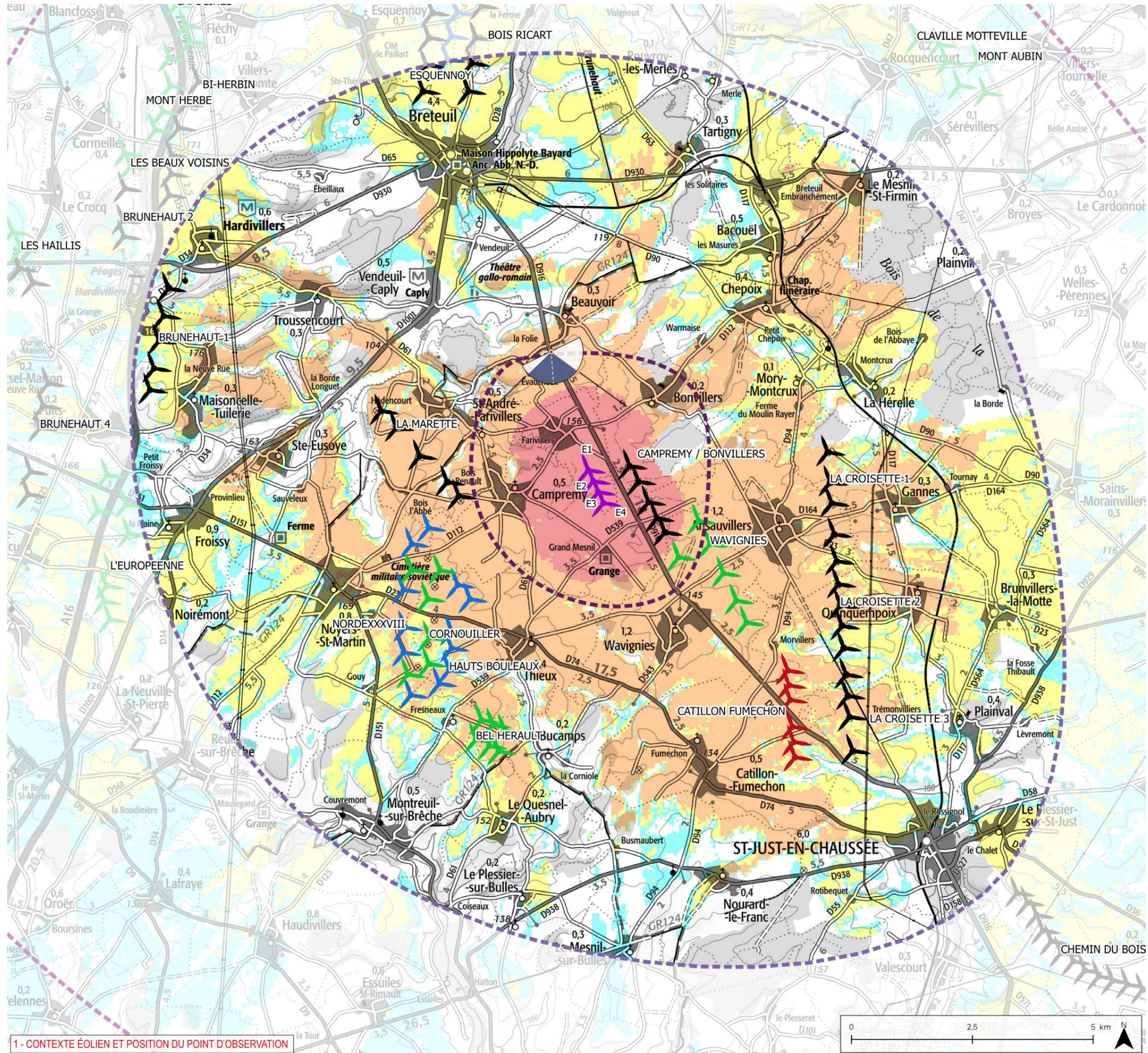
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'études

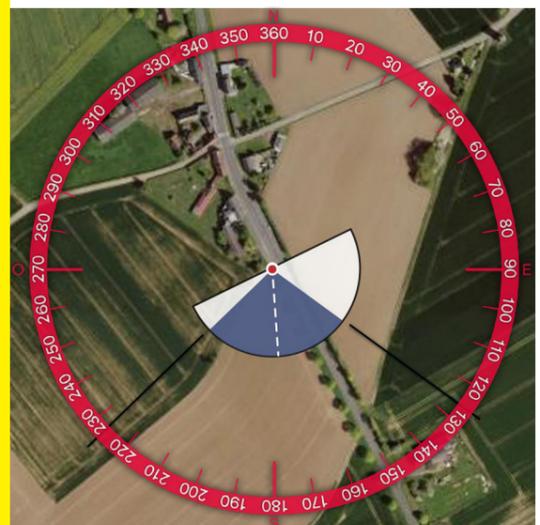
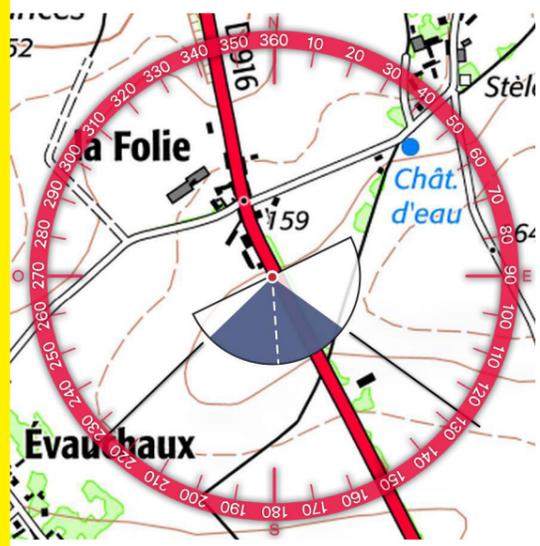
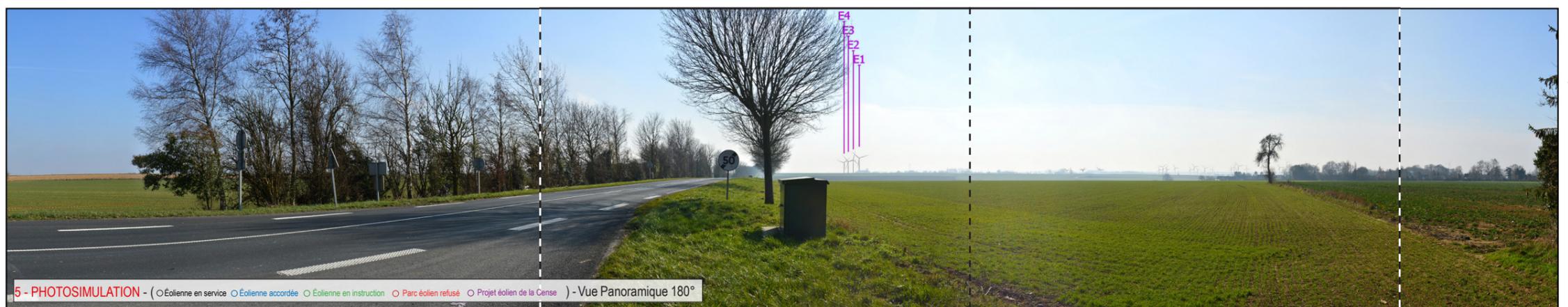
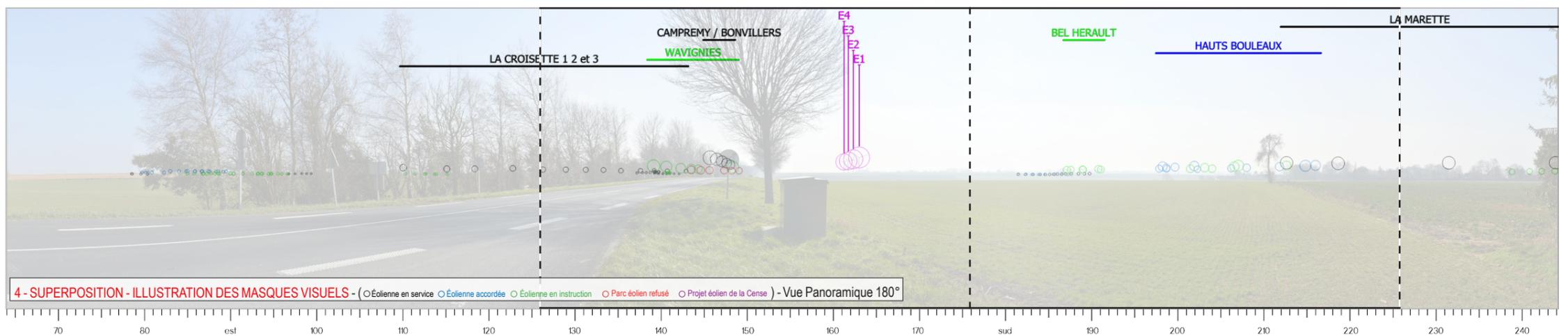
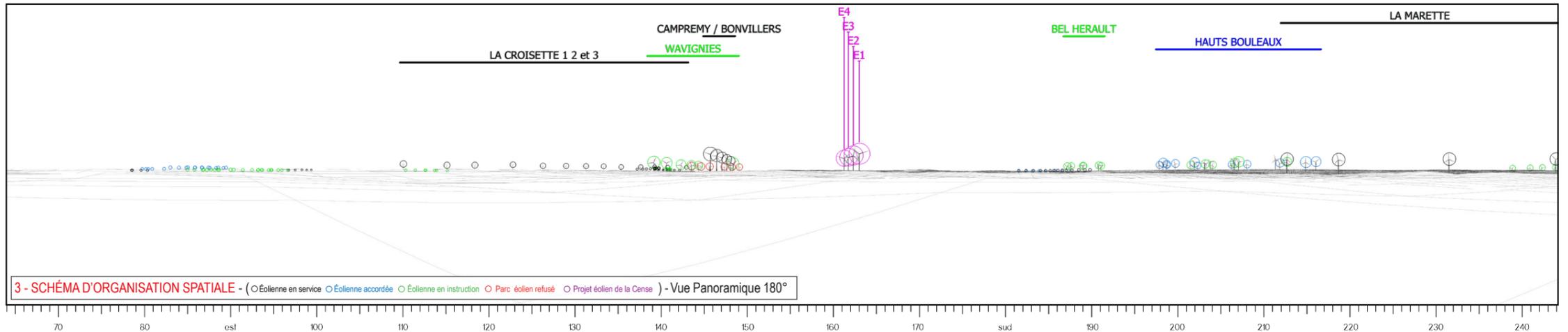
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 040
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 651032, 6944436, 161,5
 Date et heure de prise de vue : 21/02/2019 13:49
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000
 Assemblage panoramique : Cylindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



- Contenu de la page ajouté ou modifié suite aux demandes de compléments -

IMPACTS PAYSAGERS
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

425

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DE LA CENSE - VOILET PAYSAGER



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 34°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le projet éolien renforce la présence du motif éolien dans un paysage plan et ouvert. La hauteur apparente est plus importante que les autres parcs. Le resserrement des éoliennes offrent une ligne compacte qui implique un chevauchement des rotors.	> Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 916	Bien que la hauteur apparente des éoliennes soit plus importante que celles du contexte éolien visible depuis ce point, les arbres qui bordent la RD 916 altèrent les perceptions sur ce parc en projet. De plus la vitesse de déplacement de l'observateur tend à réduire la prégnance du projet.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Hameau de la Folie	Depuis le hameau de la Folie, la vue s'ouvre sur le plateau cultivé. Avec une hauteur apparente importante, les éoliennes du projet se détachent du contexte éolien existant et les chevauchements de rotors constituent un point d'appel significatif pour les riverains. Néanmoins, le parc de la Cense est compact et isolé, ce qui réduit l'emprise du motif éolien sur l'horizon.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel perturbateur	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les parcs éoliens existants ou à venir génèrent des effets d'intervisibilités plus ou moins importants selon la position de l'observateur. En effet, le parc de La Cense augmente et renforce de manière significative la présence du motif éolien sur l'horizon. Ce projet se superpose également régulièrement avec des parcs existants (PE de Campremy-Bonvillers et PE de la Marette) modifiant la lisibilité de l'implantation de ces derniers. De nombreuses simulations ont mis en évidence des situations de chevauchement de rotors au sein même du projet ou avec les autres parcs éoliens, créant des points d'appels visuels perturbateurs (les impacts étant alors régulièrement qualifiés de modérés).

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Depuis les principaux axes de communication (RD 916 et RD 74) qui traversent l'aire d'étude, les vues en direction du projet éolien de la Cense sont généralement ouvertes. Bien que l'observateur soit en mouvement, il y a une modification sensible du paysage traversé pour les usagers (sur 26 simulations, 2 photomontages présentent un impact fort et 3 photomontages présentent un impact modéré). Depuis certaines séquences ouvertes le projet constitue un point d'appel visuel perturbateur pour l'observateur.

Depuis les sentiers, les impacts sont qualifiés de très faible à fort. Depuis certaines séquences les vues sont dégagées et lointaines. Bien que la visibilité sur le projet soit entière, le parc de la Cense présente un alignement régulier sans perturber la lisibilité des autres parcs et une hauteur apparente à l'échelle du paysage observé. Les impacts forts ont été relevés dans les secteurs les plus proches de l'aire immédiate.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ

Dans l'aire d'étude rapprochée, on dénombre 15 Monuments Historiques dont 4 ont été identifiés dans l'état initial comme présentant une sensibilité (qualifiée de très faible à faible) au regard d'un phénomène de visibilité ou de covisibilité pressentie avec le projet éolien de la Cense. L'analyse des photomontages conclue à des impacts variables selon les cas (qualifiés de nuls à modérés). La covisibilité avec l'église protégée de Catillon-Fumechon est jugée avec un impact modéré. Bien que l'observateur soit en mouvement, les éoliennes du projet constituent un point d'appel à proximité de ce Monument Historique (n°23).

■ INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET LES SECTEURS PANORAMIQUES

Sur le territoire d'étude du projet, les secteurs panoramiques se situent principalement sur les versants des vallées et vallons **ou depuis les hauteurs des ondulations du plateau. Les vues sont alors plongeante sur le plateau picard.** L'insertion du projet de la Cense génère une légère modification du paysage observé depuis ces points

sans perturber significativement l'appréciation des panoramas et sans effet d'écrasement **sur les éléments caractéristiques de ce paysage.** L'impact paysager est ainsi qualifié de nul à **modéré.**

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, de nombreux bourgs et villages dont état d'une sensibilité pressentie dans l'état initial. Les multiples photomontages (au nombre de 33) réalisés démontrent que l'impact paysager du projet sur l'habitat varie de nul à fort en fonction de la position précise de l'observateur. À noter que les impacts les plus importants ont été relevés en périphérie immédiate de l'aire d'étude immédiate. Aucun impact très fort n'a toutefois été relevé.

4 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

NUMERO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ OU CO-VISIBILITÉ AVEC UN EDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
Aire rapprochée						
6	Perception depuis la frange sud de Tartigny	PE de Campremy / Bonvillers				Frange sud de Tartigny
7	Perception depuis la frange sud de Mesnil-Saint-Firmin	PE de Campremy / Bonvillers				Frange sud de Mesnil-Saint-Firmin
8	Perception depuis la frange ouest de Bacouël	PE de Campremy / Bonvillers	GR 124			Frange ouest de Bacouël
9	Perception depuis la frange sud-est de Chepoix		RD 117			Frange est de Chepoix
10	Perception depuis le croisement entre la RD 117 et la RD 94, entre Chepoix et La Hérelle	PE de la Croisette et PE de Campremy / Bonvillers	RD 117 et RD 94			Mory-Montcrux
11	Perception depuis la frange sud de Mory-Montcrux	PE de Campremy / Bonvillers	RD 94			Frange sud de Mory-Montcrux
C5	Perception depuis la chaussée Brunehaut	PE de Campremy / Bonvillers	Chaussée brunehaut		Chaussée Brunehaut / Plateau picard	
12	Perception depuis la frange nord-ouest d'Ansauvillers	PE de Campremy / Bonvillers				Frange nord-ouest d'Ansauvillers
13	Perception depuis la RD 164, en amont du bourg d'Ansauvillers	PE de Campremy / Bonvillers	RD 164			Ansauvillers
14	Perception depuis la frange ouest de Gannes	PE de la Croisette I, II et III et PE de Campremy / Bonvillers				Frange ouest de Gannes
15	Perception depuis le centre-bourg de Gannes		RD 164			Gannes
16	Perception depuis la RD 164, en amont du bourg de Gannes	PE de la Croisette I, II et III et PE de Campremy / Bonvillers	RD 164			Frange ouest de Tournay / Gannes
17	Perception depuis la RD 23, en amont du bourg de Brunvillers-la-Motte	PE de la Croisette I, II et III et PE de Campremy / Bonvillers	RD 23	Église (MH 11)		Brunvillers-la-Motte
18	Perception depuis la frange ouest de Quinquempoix	PE de la Croisette I, II et III et PE de Campremy / Bonvillers	croisement entre le RD 117 et RD 23			Frange ouest de Quinquempoix
19	Perception depuis la frange sud d'Ansauvillers	PE de Campremy / Bonvillers	RD 23			Frange sud d'Ansauvillers
20	Perception depuis la frange nord de Wavignies	PE de Campremy / Bonvillers	RD 23			Frange nord de Wavignies
21	Perception depuis le centre de Wavignies					Wavignies
22	Perception depuis la RD 916, entre Catillon-Fumechon et Wavignies	Parcs éoliens	RD 916			Wavignies
C6	Perception depuis le sentier n°66, entre Catillon et Nouard-le-Franc	Parcs éoliens	Sentier n°66		Plateau	
C7	Perception depuis le sentier n°66, au sud de Nouard-le-Franc	Parcs éoliens	Sentier n°66		Plateau	
23	Perception depuis la RD 74, entre Catillon-Fumechon et Saint-Just-en-Chaussée	PE de Campremy / Bonvillers	RD 74	Église de Catillon (MH 14)		Catillon-Fumechon
24	Perception depuis la frange est de Catillon-Fumechon	PE de la Croisette III et PE de Campremy / Bonvillers	RD 94			Frange est de Catillon-Fumechon

Figure 115 : Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée 1/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

NUMERO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ OU CO-VISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
C8	Perception depuis le sentier n°192, à l'ouest de Catillon	Parcs éoliens	Sentier n°192		Plateau	
C9	Perception depuis le sentier n°192, au sud-ouest de Wavignies	Parcs éoliens	Sentier n°192 et RD 74		Plateau	
C10	Perception depuis le sentier n°165, au sud de Wavignies	Parcs éoliens	Sentier n°165			Covisibilité avec Wavignies
C11	Perception depuis le sentier n°165, à l'ouest de Wavignies	Parcs éoliens	Sentier n°192			
25	Perception depuis la frange nord-ouest de Thieux		RD 23			Frange nord-ouest de Thieux
26	Perception depuis la frange nord de Noyers-Saint-Martin	PE de la Marette et PE Noyers-Saint-Martin				Frange nord de Noyers-Saint-Martin
27	Perception depuis le hameau du Bois l'Abbé	PE de campremy / Bonvillers	GR 124			Hameau du Bois l'Abbé
C12	Perception depuis la rue Pierrot, en amont du hameau de Bois l'Abbé	PE La Marette et PE Hauts Bouleaux				Covisibilité hameau du Bois l'Abbé
28	Perception depuis la RD 1001, à proximité du bourg de Sainte-Eusoye	Parcs éoliens	RD 1001			
29	Perception depuis Saint-André-Farivillers	PE de Campremy / Bonvillers	RD 61			Saint-André-Farivillers
30	Perception depuis la frange nord du hameau d'Hédencourt	PE de Campremy / Bonvillers				Hameau d'Hédencourt
31	Perception depuis le GR 124 à proximité de Saint-André-Farivillers	PE de Campremy / Bonvillers	GR 124			Saint-André-Farivillers
32	Perception depuis la frange est d'Hardivillers	PE de Campremy / Bonvillers				Frange est d'Hardivillers
33	Perception depuis Vendeuil-Caply		RD 1001			Vendeuil-Caply
34	Perception depuis la RD 65, en amont du bourg de Breteuil	PE de Campremy / Bonvillers	RD 64		boisements vallée de la Noye	Breteuil
35	Perception depuis la frange nord-ouest de Breteuil	Parcs éoliens	RD 1001		Plateau picard et versant de la vallée de la Noye	Frange nord-ouest de Breteuil
36	Perception depuis la frange nord-est de Breteuil		RD 28		Vallée de la Noye	Frange nord-est de Breteuil
37	Perception depuis le GR 124, entre Saint-André-Farivillers et Évauchaux	PE de Campremy / Bonvillers	GR 124			
C13	Perception depuis la RD 916, entre le mont des Châtelets et le banc mont	PE La Marette	RD 916		Plateau Picard et paysage singulier	
38	Perception depuis le centre-bourg de Beauvoir					Beauvoir
39	Perception depuis le GR 124, entre Évauchaux et Beauvoir	PE de Campremy / Bonvillers	GR 124			Frange sud de Beauvoir
40	Perception depuis la frange sud du hameau de la Folie	PE de Campremy / Bonvillers et PE de la Marette	RD 916			Hameau de la Folie

Figure 116 : Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée 2/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

G . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

1 . ÉTUDE DES RAPPORTS D'ÉCHELLE

« L'échelle est une notion de dimension donnée par l'observation des éléments composant le paysage. L'appréhension de l'échelle peut être donnée par référence à la taille d'un objet connu. Elle peut s'apprécier verticalement ou horizontalement. La notion d'échelle verticale permet de rendre compte du rapport de dimension entre deux ou plusieurs objets. Le rapport d'échelle ainsi étudié s'analyse en prenant en compte la taille des objets composant le paysage et l'échelle de ces objets tels qu'ils sont visibles depuis le point de vue de l'observateur (comparaison des tailles apparentes). Le rapport d'échelle est aussi à analyser en fonction de la distance physique qui sépare les composants comparés. On parle alors d'échelle horizontale. Le rapport d'échelle entre plusieurs composants du paysage n'est pertinent que s'il est analysé dans sa verticalité et dans son horizontalité. »

Afin de rendre compte des rapports d'échelle, le guide d'étude d'impact 2020 préconise la réalisation de coupes en complément des photomontages. La coupe permet d'apprécier l'insertion des points de vue par rapport à la topographie et de mesurer les rapports d'échelles exacts. Ainsi, pour chaque aire d'étude, deux coupes ont été tracées afin d'illustrer les rapports d'échelles depuis des points faisant l'objet de photomontages. Ces points ont été sélectionnés pour des sensibilités élevées identifiées au sein de chaque aire d'étude.

Dans un premier temps, les coupes sont reportées sur une carte du relief localisant les points de photomontages et le choix du tracé est explicité. Ensuite, les coupes sont analysées et permettent de conclure sur les rapports d'échelle entre le projet éolien et le relief.

À noter que les coupes présentées sont réalisées sans exagération de l'échelle verticale. Le rapport du relief est de 1 pour 1.

1.1. AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

Au regard des sensibilités modérées à fortes relevées, 16 points de photomontage ont été réalisés au sein de cette aire. Deux coupes ont été tracées, passant notamment par les points de photomontages n°50 et 57 et à proximité des points n°55 et 56 ainsi que sur l'ensemble des éoliennes du projet.

Le choix du tracé de ces coupes s'est porté sur :

- > la localisation des points par rapport à la topographie et le caractère panoramique des vues offertes (plateau Picard)
- > la présence d'éléments protégés aux abords des tracés (monuments historiques : la gange de Grandmesnil et l'église de Saint-André-Farivillers)

Le tracé des deux coupes est reporté sur la carte ci-contre et les coupes réalisées sont détaillées en page suivante.

FIGURE 117 : LOCALISATION DES COUPES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DE LA CENSE

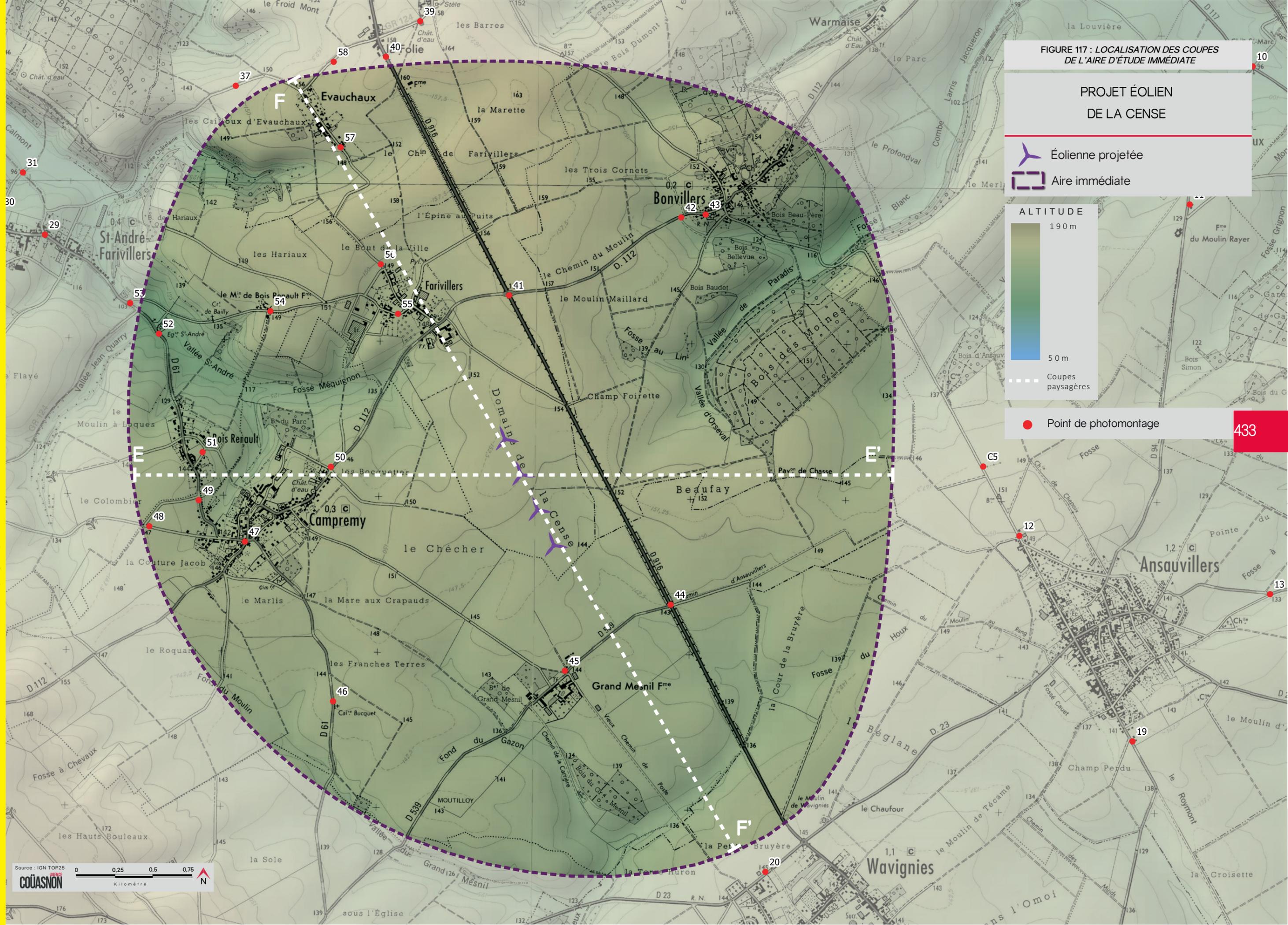
-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate



-  Point de photomontage

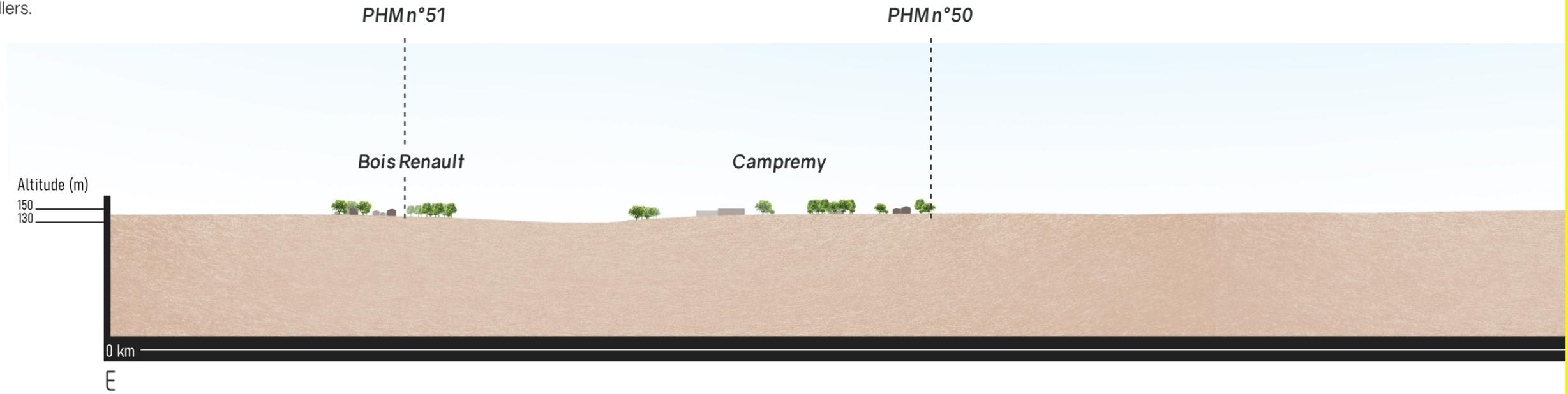
433

- Contenu de la page ajouté ou modifié suite aux demandes de compléments -



> Coupe EE'

Au plus proche du projet, les villages du Bois Renault et de Campremy présentent un cordon de végétation au cœur et en périphérie de leurs bourgs qui altère et réduit l'ouverture des vues. Ces masques visuels atténuent la visibilité du projet. À noter que la hauteur en bout de pale des éoliennes du projet est similaire à celle du parc voisin de Campremy-Bonvillers.



> Coupe FF'

La planéité du relief (du plateau picard) peut offrir des vues dégagées et lointaines. Cependant, cette coupe permet d'illustrer le développement des masques visuels entre l'observateur et le projet. En effet, des masses végétales et la trame bâtie peuvent interférer dans la perception du projet depuis les bourgs. La perception des éoliennes du projet peut donc être altérée.

